

Enseigner l'Éducation Physique dans le premier degré

Equipe départementale EPS du Rhône :

CPD EPS et CPC EPS

Geneviève LAFAY CPC EPS IEN Mions

Fredéric DELAY GOYET CPC EPS IEN Meyzieu

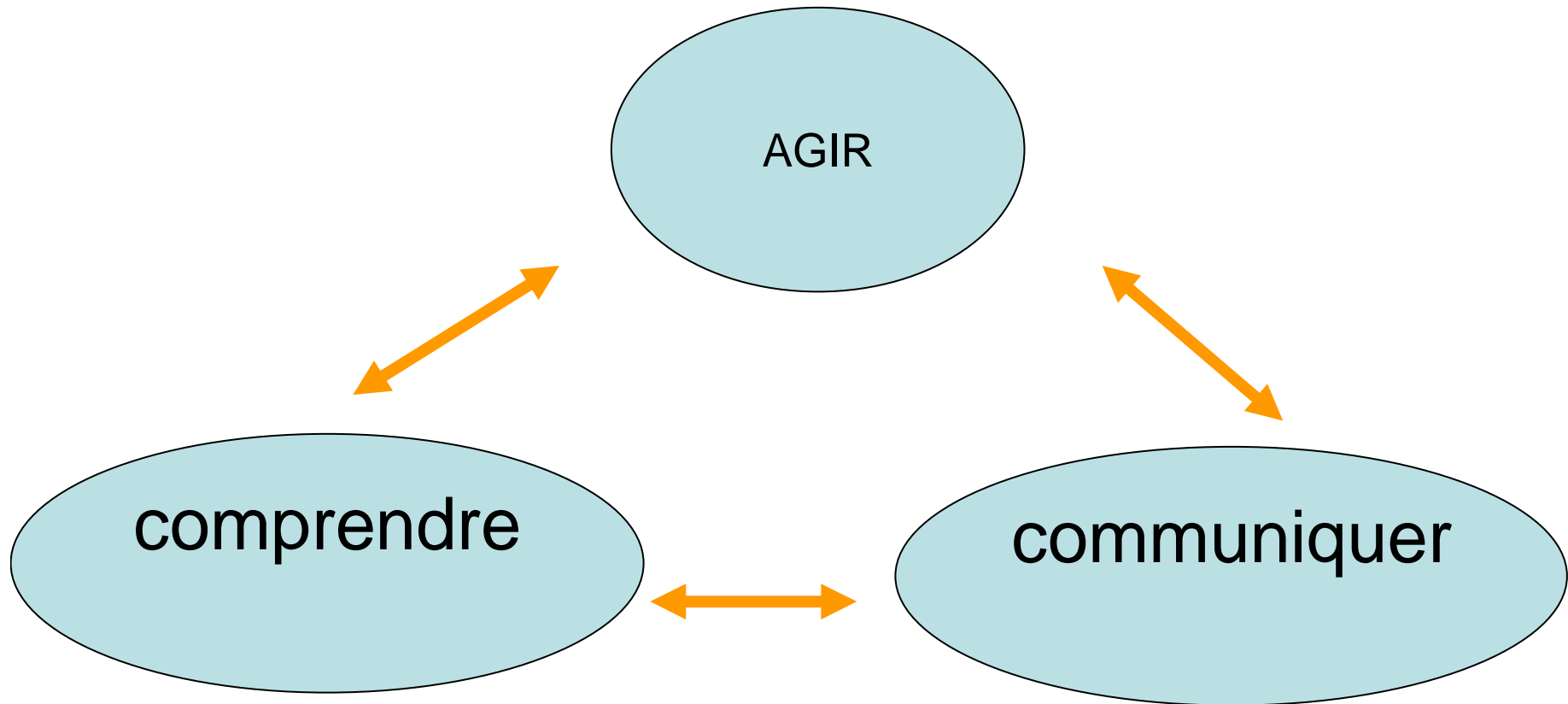
Ce qui s'enseigne en EPS:

- Des compétences définies par les programmes du 19 juin 2008

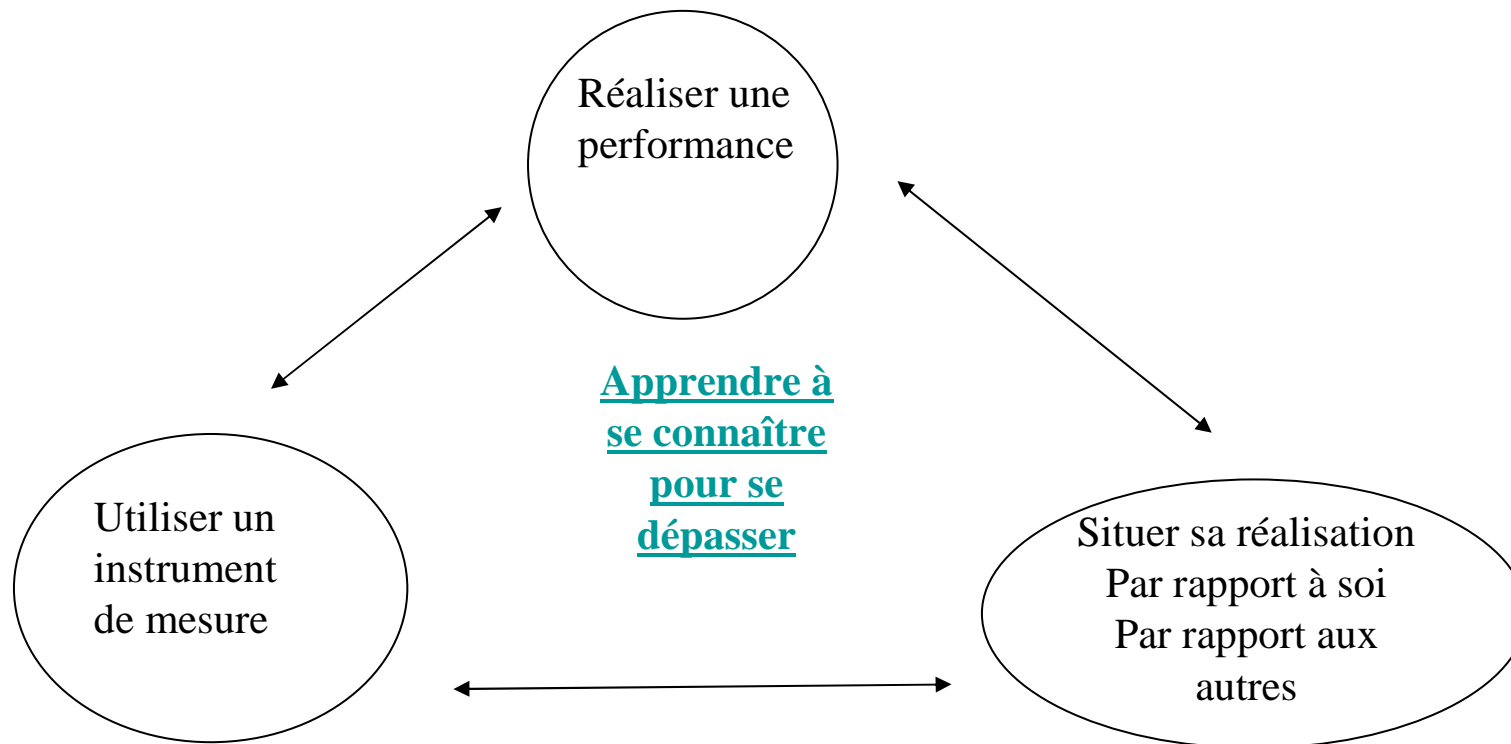
Programmes du 19 juin 2008

CYCLE 1	CYCLE 2 CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none">- Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;- Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;- S'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement- Se repérer et se déplacer dans l'espace ;- Décrire ou représenter un parcours simple.	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)- Adapter ses déplacements à différents types d'environnement- Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement- Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique.

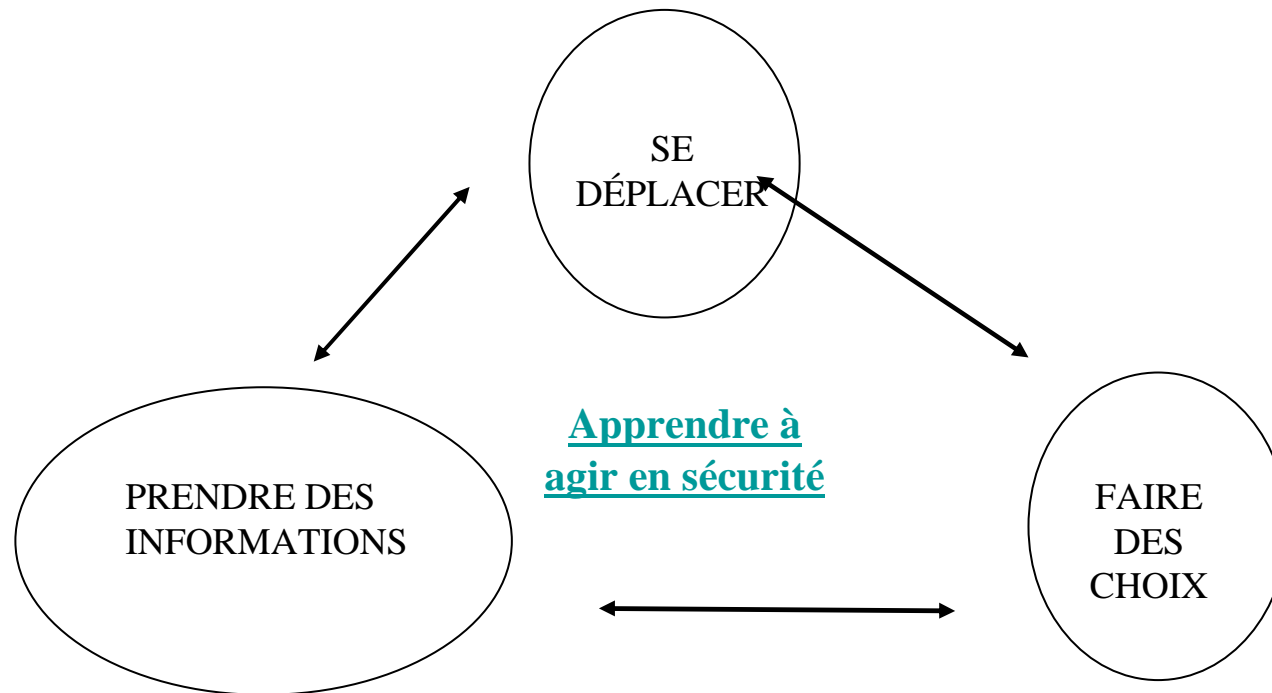
Une démarche :



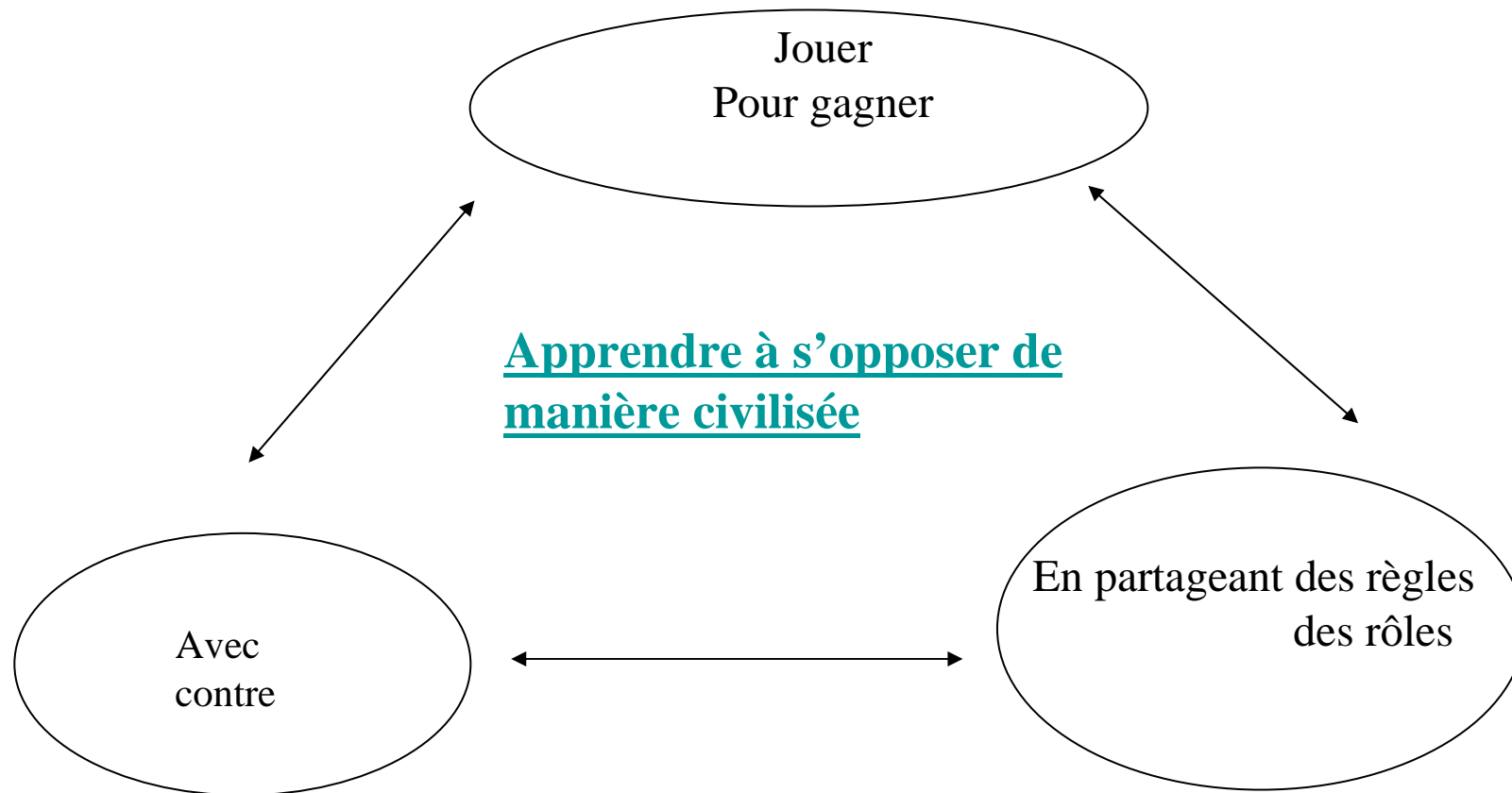
Enjeux éducatifs de la compétence: **Réaliser une performance mesurée**



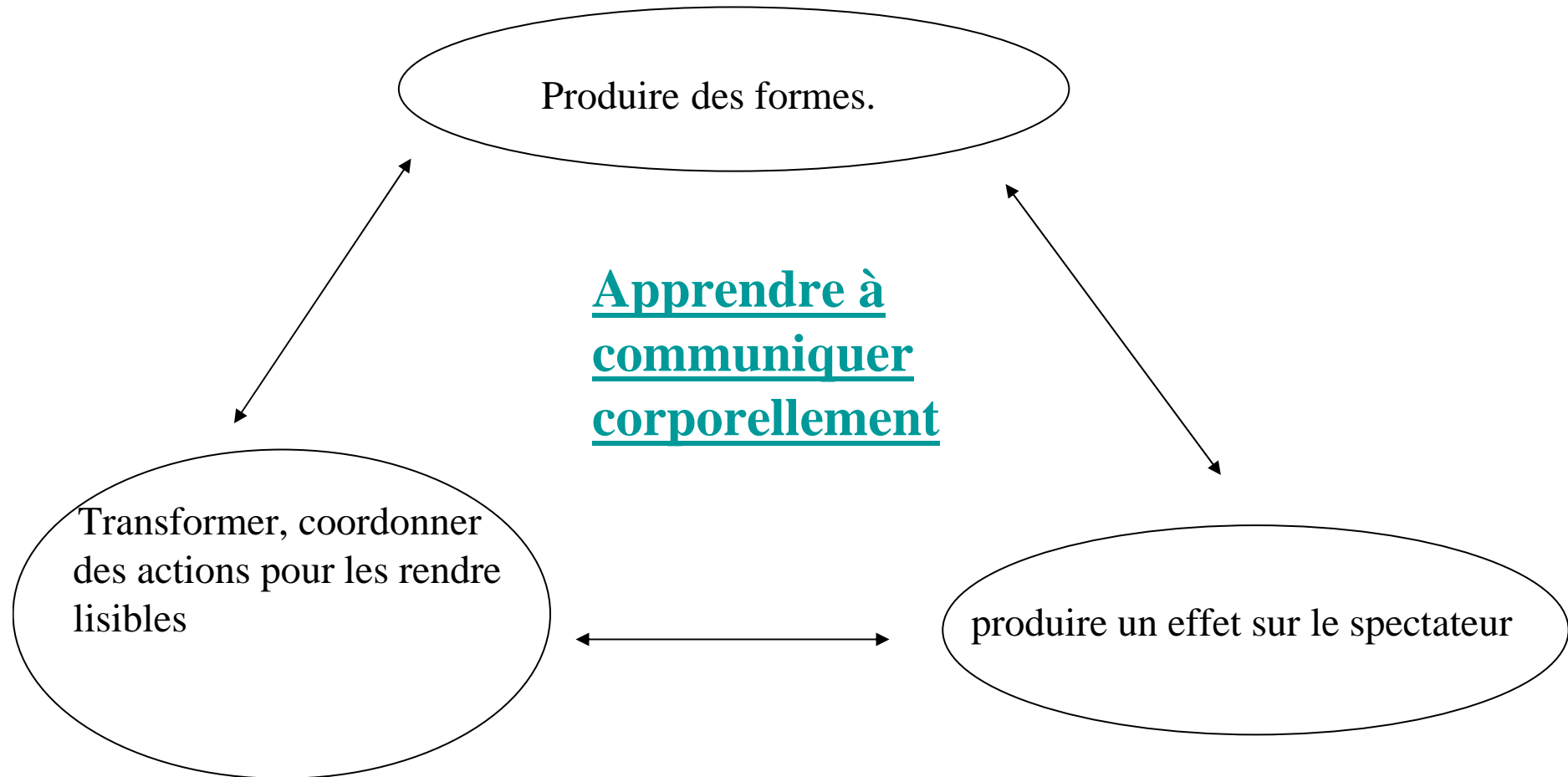
Enjeux éducatifs de la compétence: Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.



Enjeux éducatifs de la compétence: coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement



Enjeux éducatifs de la compétence: concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique.



Quelle démarche d'enseignement ?

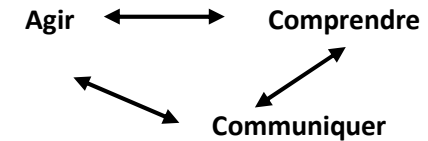
Une éducation physique scolaire au service du développement de la personne.

L'Education physique doit permettre à l'élève de développer des conduites motrices adaptées, variées par rapport aux différents champs d'expériences que sont les activités physiques sportives et artistiques.

Elle contribue, de manière spécifique, à la construction de l'identité corporelle de l'enfant, d'une meilleure estime de lui-même, tout en favorisant son intégration sociale.

L'élève s'y forge des compétences qu'il pourra réutiliser tout au long de sa vie.

Une éducation des conduites motrices*



La dimension motrice de toute séance d'EPS doit, pour viser une véritable éducation corporelle ré-investissable dans la vie adulte, s'appuyer sur les dimensions cognitives et sociales.

Une éducation physique en lien avec LA maîtrise de la LANGUE et les COMPETENCES DU socle


Les activités corporelles donnent du sens (nommer, raconter, argumenter, décrire les actions, les intentions, les dispositifs, les relations..) aux activités langagières qui en retour structurent l'apprentissage moteur*.

L'EPS, en favorisant la compréhension, le respect et la construction des règles, le partage des espaces, du temps et des projets, contribue à la construction active de la citoyenneté et à l'éducation à la responsabilité.

L'EPS contribue à l'éducation à la santé et à la sécurité ainsi qu'elle permet l'accès à une éducation artistique s'inscrivant dans la culture humaniste.

L'EPS place les élèves dans des situations d'expérimentation dans les domaines scientifiques et techniques et leur permet d'accéder aux éléments d'une culture humaniste**.

Une démarche d'enseignement structurée et cohérente

<i>Phase de découverte</i>	<i>Phase de référence</i>	<i>Phase de structuration</i>	<i>Phase de bilan et réinvestissement</i>	
<p>Cette phase permet de découvrir et connaître : les dispositifs, les règles à installer et à respecter. Elle permet d'entrer dans l'activité en sécurité et dans un cadre réglementaire précisé.</p>	<p>Cette phase permet à l'élève et à l'enseignant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situer le niveau actuel - de mettre en évidence des perspectives d'apprentissages. 	<p>Cette phase permet de poursuivre, de structurer les apprentissages grâce à des situations d'apprentissages adaptées.</p>	<p>Cette phase permet de faire le bilan de ce qui a été appris et de le réinvestir dans une situation plus ou moins nouvelle.</p>	
<p>CONSTRUIRE ET CONSERVER DES TRACES</p> 				
FAIRE et construire le DEVENIR ÉLÈVE	Dire ce qu'on a fait	Se mettre en projet	Dire ce qu'on veut faire	Faire ce qu'on a dit
<p>Liens avec les compétences des autres domaines (en maternelle) et les compétences du socle en élémentaire (annexe1)</p>				

Qu'est ce qu'une séance d'EPS ?

AVANT EN CLASSE

Présentation de la séance EPS : -présentation de ce que l'on va travailler,
-présentation de la tâche, du dispositif, des groupes, des rôles

Remise en mémoire de ce que l'on a fait et appris la séance précédente

Elaboration du projet personnel

PENDANT LA SÉANCE EN SALLE, AU GYMNASSE, AU STADE

- Organiser l'espace : 2 espaces distincts

- Un espace pour agir en sécurité, avec une quantité de pratique suffisante : zone de travail, ateliers, sens de rotation, espaces de jeu, parcours.....
- Un espace pour se regrouper, écouter, communiquer, échanger. Cet espace est important pour le climat attentionnel nécessaire à l'apprentissage.

- Organiser les relations

- Règles de sécurité
- Règles de fonctionnement
- Groupes, rôles, relation avec les partenaires intervenants

- Présenter les tâches et ce qu'il y a à apprendre

- Donner du temps pour que l'élève puisse s'exercer, s'entraîner

- Observer, réguler, évaluer

- Faire un bilan

APRÈS EN CLASSE

- Echanger : raconter, décrire, confronter

- Garder des traces

- Utiliser les résultats

- Organiser les liens avec les autres compétences

Construire et mettre en œuvre des tâches :

Pour que l'élève puisse apprendre, il faut que certains éléments de la tâche soient clairs et compris :

La tâche est une unité de sens et de communication dans la classe

- **Un but** : ce que l'élève doit réaliser
- **Un dispositif**: l'espace, le matériel, les équipes dans lesquels les équipes vont évoluer
- **Des critères de réussite** : ils permettent à l'élève de connaître le résultat de ses actions
- **Des manières de faire** : ce sont les actions utiles, les opérations à faire pour réussir

Agir et faire agir en sécurité en EPS

**Une compétence
professionnelle**

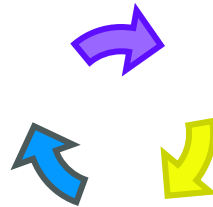
Dans les 2 dispositifs qui suivent, listez tous les éléments de sécurité, visibles ou invisibles :



Pour l'enseignant: faire agir les élèves en sécurité en EPS

SÉCURITÉ PASSIVE

- Dispositif sécurisé
- Situations adaptées aux ressources des élèves
- Connaissance des textes réglementaires



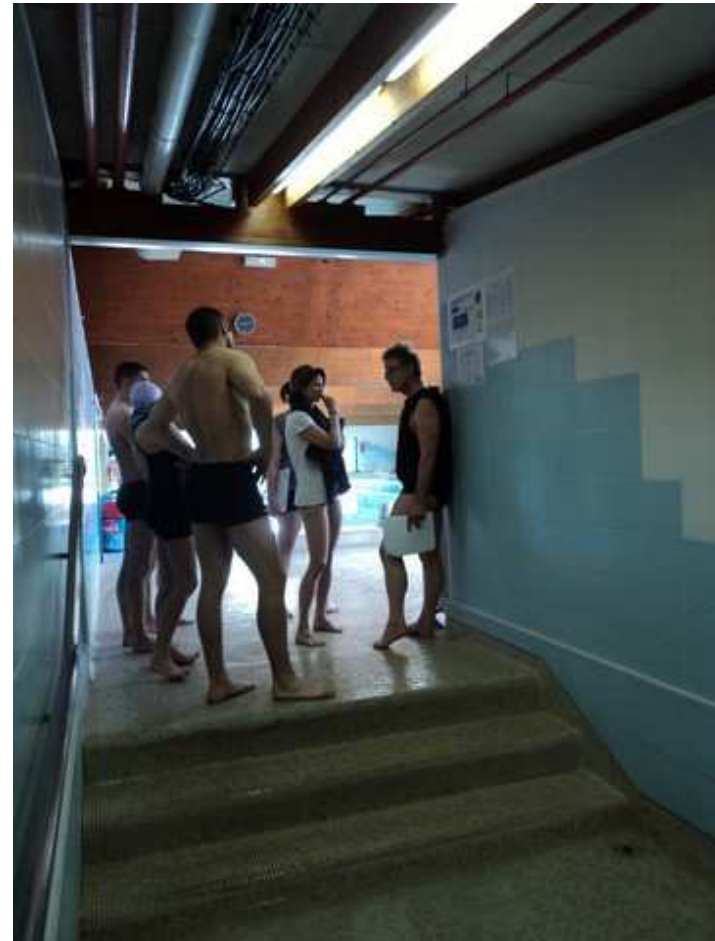
SÉCURITÉ ACTIVE

- Des savoir- faire
- Des connaissances
- Des attitudes

La sécurité passive

- Le respect des circulaires officielles
- Le rôle des différents adultes qui interviennent
- Le plan de circulation des élèves dans l'établissement
- Le POSS
- L'évolution des dispositifs en fonction des problèmes rencontrés par les élèves et des objectifs poursuivis





La sécurité active

- **Connaissance du projet piscine** par tous les acteurs de l'enseignement : maître-nageur, enseignant, CPC, parent agréé...
- Les **RÈGLES DE SÉCURITÉ** et de **FONCTIONNEMENT** de l'activité
- **Présentation systématique** des projets ou du contenu des séances **aux élèves en classe et à la piscine**,
- Bonne connaissance et conscience des **caractéristiques des dispositifs** ainsi que les éléments qui les composent : maquettes, schémas, dénomination, comptage, repérage...
- **Implication de l'élève à la construction de la sécurité** : la sienne et celle des autres

Plateforme NÃ©oPass@ction



VL

Pour l'enseignant, être capable de:

- **AVANT LA SÉANCE :**

- *Prévoir les contenus d'apprentissage*
- *Anticiper les situations (dispositif , matériel, groupes....)*

- **APRÈS LA SÉANCE:**

- *Noter rapidement le travail accompli, les régulations et variables à apporter, et les incidents pour en tenir compte dans la préparation de la séance suivante.*

- **PENDANT LA SÉANCE:**

- *Faire respecter les règles de sécurité et de fonctionnement*
- *Lancer la mise en activité*
- **Observer et prélever des informations**
- **Prendre des décisions**
- **Communiquer avec les élèves**

Les Activités à Taux d'Encadrement Renforcé

Activités ne nécessitant pas d'encadrement renforcé :

- bicyclette / randonnée à bicyclette
- grimpe / escalade
- jeux de lutte / sport de combat
- orientation

Activités à encadrement renforcé :

- bicyclette / randonnée à bicyclette
- grimpe / escalade
- jeux de lutte / sport de combat
- canoë-kayak
- voile
- équitation
- tir à l'arc
- natation
- VTT

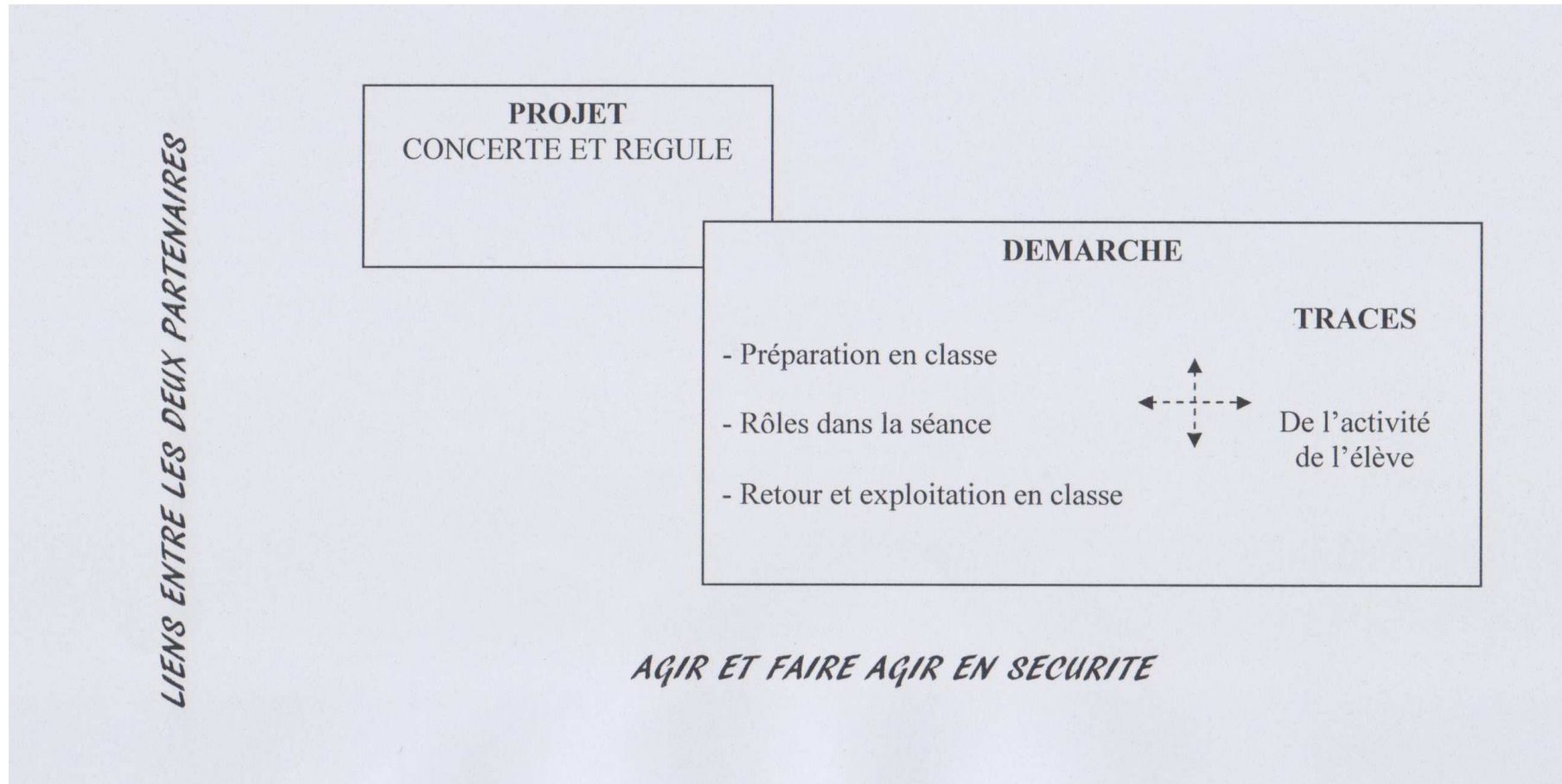
+ sports de montagne: ski, randonnée en montagne...

activités nécessitant au préalable l'obtention du test national d'aptitude à la pratique des ports nautiques

Activités interdites à l'école :

- tir avec armes à feu
- sports aériens
- sports mécaniques (cette interdiction ne vise pas les activités liées à l'éducation à la sécurité routière, en particulier au moyen de mini-motos.)
- musculation avec emploi de charges
- haltérophilie
- spéléologie (Classe III et IV)
- descente de canyon
- rafting
- nage en eau vive

Dans les ATER, avec un partenaire



En conclusion

Deux conditions pour mieux gérer la sécurité, la classe, réguler les apprentissages

- *Préparer et anticiper les séances*
- *Travailler les séances **avant et après en classe avec les élèves***